

Tableau de bord de l'économie n°22

Mai 2019



Luxembourg

Il existait jusqu'à présent, sur la base d'un document de travail du STATEC datant de 2011 et quelque peu mésinterprété, un consensus pour dire qu'il fallait depuis 2010 construire 6.500 logements par an au Luxembourg compte tenu de la demande des nouveaux ménages, du nécessaire renouvellement du parc immobilier, et de l'obligation de constituer une réserve de mobilité pour permettre une certaine fluidité du marché. Une récente [publication du STATEC](#) est venue apporter un nouvel éclairage sur la situation. Elle a notamment rappelé qu'il y a une différence entre « demande potentielle/besoin en logements » et « nombre de logements à construire » puisque des logements inoccupés peuvent être mobilisés pour absorber une partie de la demande. C'est ainsi que malgré une hausse moyenne du nombre de ménages privés significativement plus élevée que le nombre de logements achevés depuis 2010 (5.390 contre 2.890), la taille moyenne des ménages tout comme la proportion de ménages vivant dans un logement surpeuplé ont reculé sans qu'il n'y ait eu une explosion du sans-abrisme. Mais si cette situation d'excédents du nombre de nouveaux ménages par rapport au nombre de logements construits devait se poursuivre, le parc de logements disponibles pourrait rapidement devenir sous-dimensionné et insuffisant pour loger, dans de bonnes conditions, la population. En pareille situation, les prix immobiliers exploseraient et l'attractivité du Luxembourg en pâtirait grandement. Dès lors, il devient de plus en plus urgent pour le Grand-Duché, qui grandit en moyenne de 15 ménages par jour, de parvenir à produire dans la durée un nombre de logements se rapprochant davantage du nombre de nouveaux ménages. Il s'agit là cependant d'un défi de taille à l'aune des réalisations en la matière depuis une décennie qui suppose - ce qui ne sera pas une mince affaire - de trouver le foncier et les travailleurs du secteur de la construction pour ce faire.



Zone euro

Le nombre d'emplois et le PIB de la zone euro, en hausse ininterrompue depuis le deuxième trimestre 2013, ont progressé respectivement de 0,3 et 0,4% au premier trimestre 2019, confirmant que les répercussions sur les performances macro-économiques européennes des droits de douane appliqués par les Etats-Unis sont (pour le moment ?) relativement modestes.

Selon les prévisions de la Commission européenne publiées début mai, le PIB de la zone euro devrait progresser de 1,2% sur l'année, variant de 0,1% en Italie à 5,5% à Malte. La croissance de l'économie française - dont le gouvernement a dû prendre des mesures d'urgence économiques et sociales et semble s'être affranchi de ses objectifs budgétaires du début du quinquennat sans affoler les marchés - serait de 1,3%, soit un niveau supérieur pour la deuxième année consécutive à celui de l'économie allemande dont la croissance s'élèverait à 0,5%. Les deux principales économies de la zone euro continueraient par ailleurs leur découplage s'agissant de la dette publique, qui repasserait cette année en dessous des 60% du PIB en Allemagne et frôlerait les 100% du PIB en France.

En 2020, la croissance de la zone euro s'établirait à 1,5% - dopée notamment par un nombre de jours de travail en hausse par rapport à 2019 - et le taux de chômage y serait de 7,3%, soit son plus bas niveau depuis la création de la zone euro en 1999. L'inflation y resterait toutefois contenue (1,4% en 2019 et 2020), ce qui donne à penser que l'orientation de la politique monétaire de la BCE (qui aura un nouveau président à partir du 1^{er} novembre) demeurera largement accommodante dans un horizon prévisible. Le faible niveau des taux d'intérêt qui en découle pourrait même obliger la BCE à devoir de nouveau faire preuve d'inventivité (LTRO à taux négatif, tiering (exception partielle du taux négatif sur les dépôts auprès de la BCE), etc.) afin de soulager les banques qui voient leur rentabilité sous pression dans ce contexte.

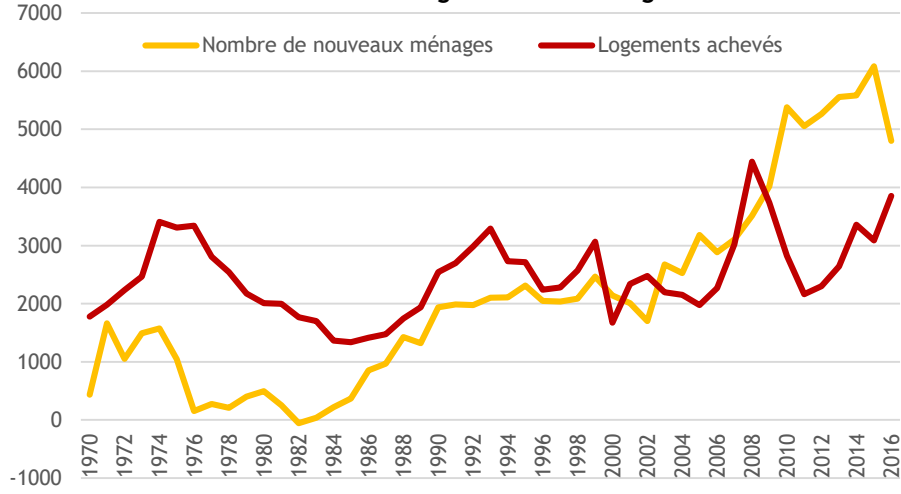


Monde

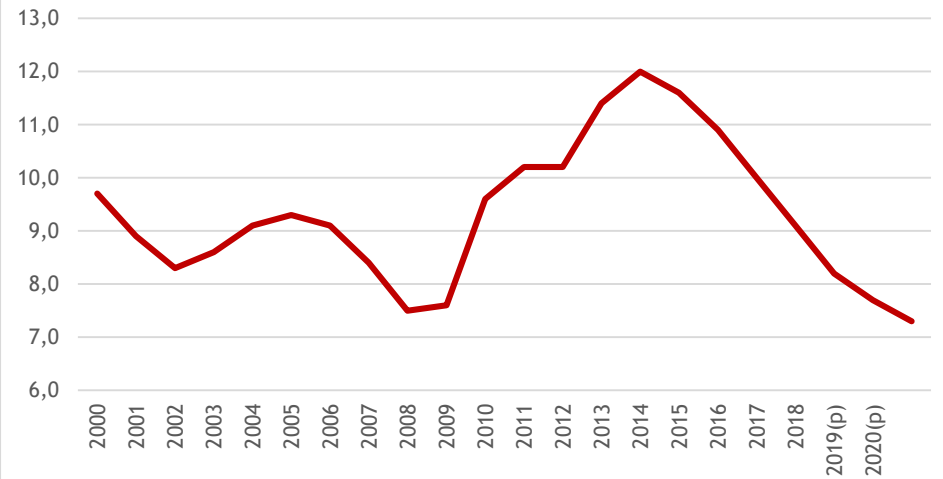
Le Royaume-Uni, dont il est toujours impossible de savoir si, quand, et comment il sortira de l'Union européenne, continue de faire preuve d'une surprenante résilience économique. Le taux de croissance a été de 0,5% au premier trimestre (assurant un acquis de croissance de 1,1% pour l'ensemble de l'année) et le taux de chômage y reste ancré sous les 4%.

Aux Etats-Unis, l'économie tourne à plein régime (croissance de 0,8% au premier trimestre) et le nombre d'emplois disponibles (7,5 millions) dépasse largement le nombre de demandeurs d'emploi (5,8 millions). En dépit de ces encourageantes performances économiques, l'Administration Trump a intensifié sa guerre commerciale contre la Chine et a décidé d'un rehaussement des tarifs de 10 à 25% sur 200 milliards de dollars d'importations en provenance de l'Empire du milieu. A cela, la Chine - toujours en négociation et qui entend résoudre son différend technico-commercial avec les Etats-Unis de manière sincère, franche et rationnelle - a réagi en décidant d'augmenter ses tarifs sur 60 milliards de dollars d'importations américaines. Le plus grand flou réside donc quant à l'issue des négociations tant les signaux envoyés par le président américain - entre confidences sur la « belle lettre » reçue de Xi Jinping, menaces d'appliquer des tarifs sur 300 milliards d'importations chinoises supplémentaires, ou signature d'un décret visant à interdire l'achat ou l'usage, sur le territoire américain, de technologies ou de services de télécommunications contrôlés par des « adversaires étrangers », - semblent contradictoires, et sa volonté d'utiliser l'arme commerciale contre la montée en puissance technologique de la Chine est patente.

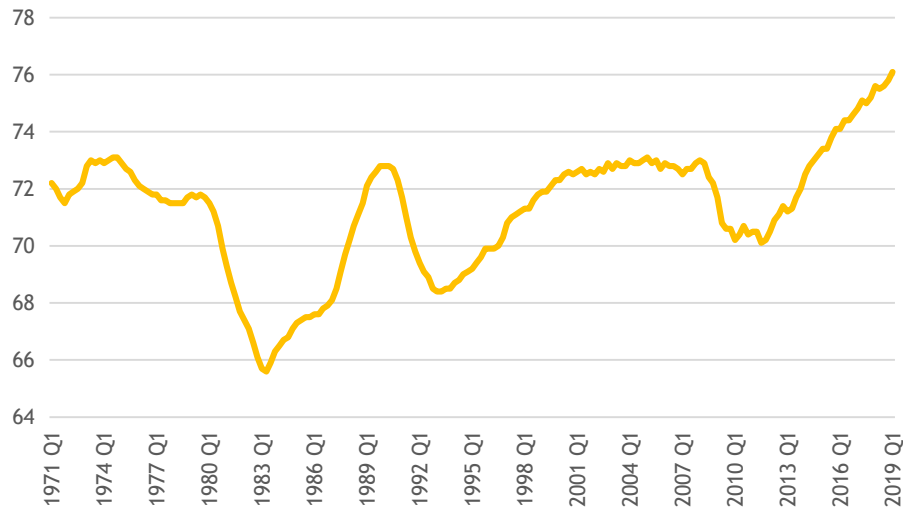
Graphique 1 : Évolution du nombre de logements achevés et de nouveaux ménages au Luxembourg



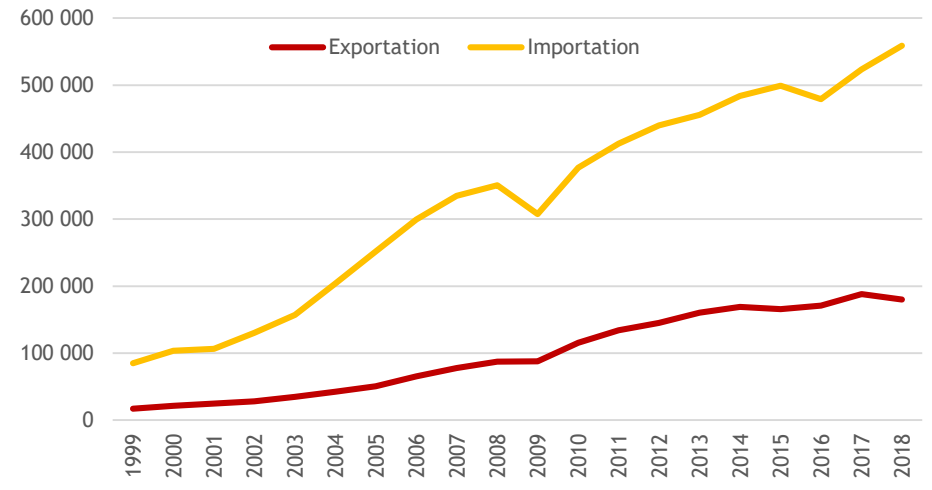
Graphique 2 : Evolution du taux de chômage au sein de la zone euro (%)



Graphique 3: Evolution du taux d'emploi aux Royaume-Uni (%)



Graphique 4: Echange commercial des Etats-Unis avec la Chine (MIA \$)



Sources : STATEC, BEA, ONS, Eurostat

A propos de la Fondation IDEA a.s.b.l.

IDEA est un laboratoire d'idées autonome, pluridisciplinaire et ouvert, créé à l'initiative de la Chambre de Commerce, et qui a pour mission de mener des réflexions en faveur du développement durable du Luxembourg et de l'intérêt économique général du pays. IDEA souhaite contribuer à l'amélioration de la qualité du débat socio-économique, d'une part, en l'alimentant par des analyses économiques rigoureusement recherchées et documentées et, d'autre part, en proposant des pistes novatrices pour relever les grands défis d'avenir.

IDEA invite le public à discuter contradictoirement les analyses, idées et propositions qu'elle publie et organisera à cet effet régulièrement des conférences-débats, des tables rondes et des ateliers thématiques sur des sujets divers revêtant une importance capitale pour l'avenir socio-économique du Grand-duché de Luxembourg. Les publications, idées et vidéos d'IDEA profiteront d'une large diffusion via les médias sociaux.

Gouvernance

IDEA est administré par un Conseil d'administration (CA) disposant de pouvoirs étendus pour gérer l'association. Il en définit les orientations et les priorités générales en concertation avec le Conseil scientifique (CS). Le CA pourra déléguer, sous sa responsabilité, la gestion journalière à un directeur chargé des affaires courantes.

Le Conseil scientifique (CS), actuellement en cours de constitution, est nommé par le CA pour un terme renouvelable de 3 ans. Il a pour vocation de conseiller et d'accompagner IDEA quant à la pertinence et l'opportunité des projets et activités menés. Il a un droit de regard sur les études, les prises de position et les pistes de réflexion élaborées et approuve les principales contributions mises au point. Il veille à ce que les activités menées s'inscrivent dans les missions stratégique et opérationnelle définies par les statuts. Le CS se prononce également sur la qualité scientifique et méthodologique des travaux. En outre, il intervient dans les travaux de l'association de son initiative propre ou sur demande du CA.

L'Equipe opérationnelle (EO) prépare les travaux et les contributions à élaborer par IDEA. Il incombe à l'EO de transformer les lignes directrices du CA en priorités de travail de l'association et de suivre constamment les avis et recommandations du CS dans le cadre de l'élaboration de ses contributions. Les travaux administratifs et de fonctionnement sont également du ressort de l'EO.

Contacts de l'Equipe opérationnelle :

Muriel Bouchet, tél: 42 39 39 491, muriel.bouchet@fondation-idea.lu

Michel-Edouard Ruben, tél: 42 39 39 441, michel-edouard.ruben@fondation-idea.lu

Vincent Hein, tél: 42 39 39 533, vincent.hein@fondation-idea.lu

Sarah Mellouet, tél: 42 39 39 486, sarah.mellouet@fondation-idea.lu

Thomas Valici, tél: 42 39 39 359, thomas.valici@fondation-idea.lu

www.fondation-idea.lu

